RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00206
Numéro SIREN : 452 561 012
Nom ou dénomination : AB STORE ENSEIGNE

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 5677

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EX NIHILO EXPERTISE COMPTABLE
99 rue SERGENT BLANDAN
54000 Nancy

V/REF :
N/REF : 2004 B 206 / 2019-B-5677

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 16/07/2019,

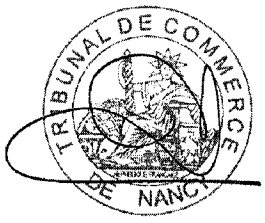
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

AB STORE ENSEIGNE
Société à responsabilité limitée
12 rue Charles Pecatte Prolongée
ZAC Baccarat Bertrichamps
54120 Bertrichamps

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5677 le 23/07/2019
R.C.S. NANCY 452 561 012 (2004 B 206)

Fait à NANCY le 23/07/2019,
LE GREFFIER ASSOCIE



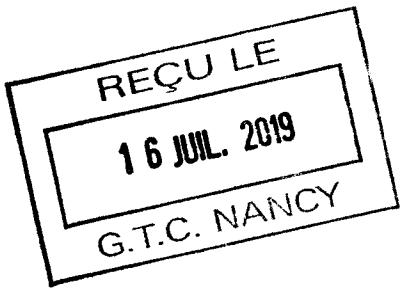
EX NIHILO
Expertise Comptable

Sandra GODARD
Yves CHAMPOUILLON
Experts Comptables Associés

Romuald HUMBERT
Directeur de Bureau Associé

SAS EX NIHILO
Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de la Région Lorraine

99, Rue du Sergent Blandan
54000 NANCY
Tél. : 03 83 15 10 87



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

BP 30.108

54003 NANCY CEDEX

Nancy, le 5 juillet 2019

Objet :
Dépôt des comptes annuels 2018
SARL AB STORE-ENSEIGNE

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint :

- assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes du 28 06 2019

- bilan, compte de résultat et annexes,

- et un chèque de 45,73 € à l'ordre du Greffe.

Vous souhaitant bonne réception de ce pli,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Romuald HUMBERT

Directeur de Bureau Associé

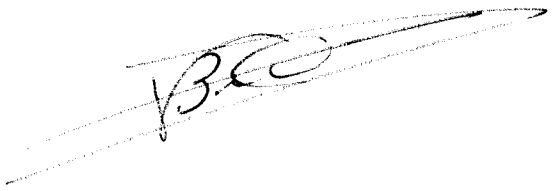
EX NIHILO
Expertise Comptable

SARL AB STORE ENSEIGNE

COMPTES ANNUELS

31/12/2018

Copie certifiée conforme à l'original



SAS EX NIHILO

99, rue du Sergent Blandan

54000 NANCY

Tél : 03.83.15.10.87 Fax : 03.83.35.74.48

SIRET : 82454654300011

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 022	1 022		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	103 665	61 459	42 206	39 838
	Autres immobilisations corporelles	119 776	40 816	78 960	72 321
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 219		4 219	4 219
	TOTAL (II)	**228 683**	**103 298**	**125 385**	**116 378**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	16 391		16 391	19 641
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 016
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	127 911	7 967	119 943	81 842
	Autres créances	7 904		7 904	9 500
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	137 907		137 907	109 029
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 374		2 374	1 600
	TOTAL (III)	**292 488**	**7 967**	**284 520**	**222 627**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**521 171**	**111 265**	**409 906**	**339 005**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 219	4 219
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	83 000	60 700
	Report à nouveau	67	83
	Résultat de l'exercice	**44 772**	**22 284**
	Subventions d'investissement	4 200	5 537
	Provisions réglementées	4 000	4 000
	Total des capitaux propres	**246 039**	**202 604**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	66 450	49 450
	Emprunts et dettes financières divers	225	272
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 234	12 698
	Dettes fiscales et sociales	71 958	73 980
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**163 866**	**136 400**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**409 906**	**339 005**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	44 772,23	22 283,66
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	121 799	104 410
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		68

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	723 650		723 650	638 855
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	**723 650**		**723 650**	**638 855**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 014	4 235
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			**725 665**	**643 091**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			239 882	221 354
	Variation de stock			3 249	346
	Autres achats et charges externes			102 149	100 270
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 039	3 696
	Salaires et traitements			226 701	201 227
	Charges sociales du personnel			64 661	61 902
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			31 655	22 628
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				7 967
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			7	3
	Total des charges d'exploitation (2)			**674 343**	**619 392**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**51 323**	**23 699**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**51 323**	**23 699**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	763	1 279
	Total des produits financiers	**763**	**1 279**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 096	697
	Total des charges financières	**1 096**	**697**
	RESULTAT FINANCIER	**(332)**	**582**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**50 990**	**24 281**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	900 18 133	2 112
	Total des produits exceptionnels	**19 033**	**2 112**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 817	1 068
	Total des charges exceptionnelles	**16 817**	**1 068**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 216**	**1 044**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 434	3 041
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**745 461** **700 689**	**646 482** **624 198**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**44 772**	**22 284**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **409 906** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **745 461** euros et un total **charges** de **700 689** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **44 772** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 022					1 022
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 022**					**1 022**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	103 305		16 500		16 140	103 665
Instal., agencement, aménagement divers	25 595		1 296			26 890
Matériel de transport	72 292		37 533		27 720	82 104
Matériel de bureau, mobilier	8 631		2 151			10 782
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**209 822**		**57 479**		**43 860**	**223 441**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 219					4 219
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**4 219**					**4 219**
TOTAL	**215 063**		**57 479**		**43 860**	**228 683**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 022			1 022
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 022**			**1 022**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	63 467	14 132	16 140	61 459
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	6 493	2 663		9 156
	Matériel de transport	20 815	14 066	10 903	23 977
	Matériel de bureau, mobilier	6 889	794		7 683
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**97 663**	**31 655**	**27 043**	**102 275**
	TOTAL	**98 686**	**31 655**	**27 043**	**103 298**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires	4 000				4 000
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**4 000**				**4 000**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	7 967				7 967
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**7 967**				**7 967**
	TOTAL GENERAL	**11 967**				**11 967**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }					
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 219	4 219	
	Clients douteux ou litigieux	9 561	9 561	
	Autres créances clients	118 350	118 350	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 100	5 100	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 336	2 336	
	Taxes sur la valeur ajoutée	468	468	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	2 374	2 374	
	TOTAL DES CREANCES	**142 408**	**142 408**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	66 450	24 383	42 067	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 234	25 234		
	Personnel et comptes rattachés	18 487	18 487		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 990	21 990		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 526	30 526		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	955	955		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	225	225		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**163 866**	**121 799**	**42 067**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 933
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	225

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2018
Total des Charges à payer		**26 026**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**58**
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	*51*	
ASSURANCES COURUS S/EMPRUNTS	*7*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**64**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	*64*	
Dettes fiscales et sociales		**25 904**
DETTES PROV./CONGES PAYES	*7 158*	
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A P	*11 329*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*3 046*	
AUTR.CHARG.SOCIALES .A PAYER	*3 417*	
PROV.CH.FISCALES S/CPAYES	*88*	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	*867*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2018**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**2 374**
Abonnement Ciel / Sage	01/01/2019 13/11/2019	529	
Abonnement Coyotte	01/01/2019 31/08/2020	183	
Les Pages Jaunes	01/01/2019 31/08/2019	1 431	
Cotisation BNI	01/01/2019 31/03/2019	231	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**2 374**

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		10 000,00	10,0000	100 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**10 000,00**	**10,0000**	**100 000,00**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en **euros**

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64

- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 7.729 Euros.

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**	31/12/2018	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	16 391	19 641		3 249
Autres approvisionnements				
TOTAL I	16 391	19 641		3 249
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

SARL AB STORE ENSEIGNE

Au capital de 100.000 €uros
Siège social : 12 rue Charles Pécatte Prolongée – ZAC Baccarat-Bertrichamps
54120 BERTRICHAMPS
RCS NANCY B 452 561 012

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf
Le vingt huit juin
A quatorze heures

Les associés de la société à responsabilité limitée AB STORE ENSEIGNE au capital de 100.000 €uros se sont réunis au siège social à BERTRICHAMPS, 12 rue Charles Pécatte Prolongée – ZAC Baccarat-Bertrichamps, sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur BERNARD Patrick, gérant.

Monsieur le Président fait signer la feuille de présence en entrant en séance et constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié du capital social et qu'ainsi l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,

2. Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,

3. Approbation des comptes - Quitus au gérant,

4. Affectation des résultats,

5. Approbation des conventions,

6. Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

a. Les rapports de la gérance,

b. L'inventaire, le bilan et le compte de résultat,

c. Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

IC PB

Le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, le rapport sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions ont été portés à la connaissance des associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social pendant ce même délai qui a précédé l'assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents.

Lecture est donnée des rapports de la gérance. La discussion est ouverte. Différentes observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice, la collectivité des associés approuve ledit rapport dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2018 tels qu'ils ont été présentés et présentant un résultat de 44.772,23 €uros. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la proposition de répartition du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les comptes sociaux présentant :

- bénéfice de l'exercice	44.772,23 €
- report à nouveau	66,73 €
Soit un total de	44.838,96 €

Les associés décident l'affectation suivante :

- Autres Réserves	34.800,00 €
- Report à nouveau	38,96 €
- Distribution de dividendes	10.000,00 €
	44.838,96 €

Les « autres réserves » s'élèvent ainsi à 117.800,00 € après affectation de la somme de 34.800,00 €.

Il est précisé que le montant éligible à la réfaction de 40 % s'élève à 10.000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3 du Code général des

JC. PB

impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 12,8 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'assemblée générale reconnaît en outre que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I le rapport de la gérance mentionne qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

Chaque intéressé n'ayant pas pris au vote de la convention le concernant, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés.

